

APM International

bou

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur le site d'APM International.

Mercredi 19 novembre 2014 - 17:58

Enquête sur les urgences: la Drees prévoit encore plusieurs analyses des résultats

PARIS, 19 novembre 2014 (APM) - La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a prévu de mener encore plusieurs analyses sur les résultats de son enquête nationale sur les urgences, notamment sur leur place dans l'offre de soins de premier recours, a indiqué mardi Gwennaëlle Brilhault de la Drees.

Elle est intervenue lors d'un colloque organisé au ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes autour des résultats de cette enquête menée le 11 juin 2013 auprès de la quasi-totalité des structures des urgences hospitalières (734 des 736 points d'accueil recensés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, 52.018 passages).

Après une session sur l'organisation des services d'urgence (cf APM PMRKI001) et la présentation des résultats sur la patientèle, dont une partie avait déjà été dévoilée en juillet (cf APM CBRGU001 et APM CBRGU002), Gwennaëlle Brilhault a dressé les perspectives d'études pour la suite de l'exploitation de l'enquête, en soulignant la richesse des données recueillies.

"Cela devrait permettre des études de qualité pour plusieurs années à venir", en exploitant les données de plus en plus finement, a-t-elle expliqué.

Pour explorer la place des urgences dans l'offre de soins de premier recours, la Drees a demandé au second semestre 2013 aux agences régionales de santé (ARS) et à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) de lui fournir des données de contexte. "Il nous reste à les analyser, à les mettre en relation avec les données de l'enquête", a observé Gwennaëlle Brilhault, en précisant que ce travail sera réalisé en 2015.

Les données demandées aux ARS concernent la permanence des soins ambulatoire (PDSA) (deux tranches horaires, liste des communes de secteur, effectifs,...), les maisons médicales de garde (horaires d'ouverture, nombre de professionnels et de consultations,...), les associations de médecins libéraux de type SOS Médecins (zones géographiques couvertes, nombre de médecins intervenants, nombre de visites réalisées en 2012) et sur les centres de consultations non programmées (dans un établissement de santé ou pas, horaires d'ouverture, nombre de médecins, nombre de consultations en 2012, proximité de l'imagerie).

A la Cnamts, la Drees a demandé les données par commune sur les omnipraticiens et les pédiatres. le 11 juin 2013 et sur 2012 (effectifs, activité, la PDSA).

La Drees a évoqué un travail d'uniformisation nécessaire. Gwennaëlle Brilhault a observé que les données récoltées lors de l'enquête couvraient la période 8h à 8h le lendemain alors que celles recueillies auprès des ARS et de la Cnamts portent sur la journée de minuit à minuit, a-t-elle noté.

Le président de la Fédération des observatoires régionaux des urgences (Fedoru), Gilles Viudes, a estimé qu'il fallait s'intéresser non pas aux recours globaux aux urgences mais aux recours directs des patients (sans avoir été adressés). Pour lui il faudrait pouvoir modéliser ce recours direct par le biais d'une enquête ponctuelle du type de celle de la Drees car le recueil au fil de l'eau reste compliqué.

Gwennaëlle Brilhault a par ailleurs indiqué que la Drees poursuivrait ses études sur les personnes âgées au sein des services d'urgences et sur les délais de prise en charge.

Il est aussi prévu d'étudier en 2015 la prise en charge des enfants aux urgences (générales et pédiatriques).

Enfin, "en se détachant un petit peu des données de l'enquête", la Drees souhaiterait étudier le lien entre les habitudes de consommation de soins de ville et le recours aux urgences.

Gwennaëlle Brilhault a rappelé que les données sur l'organisation sont disponibles ainsi que les données agrégées sur les patients, le détail étant soumis au secret statistique.

Samuel Pratmarty, sous-directeur de la régulation de l'offre de soins à la direction générale de l'offre de soins (DGOS), a invité l'ensemble des acteurs intéressés à s'investir dans l'analyse des données. Il a par ailleurs souhaité que l'enquête Drees soit renouvelée à échéance régulière.

Pour lui les résumés de passages aux urgences (RPU) ne permettent pas de se substituer à ce type d'enquête, malgré leur qualité. Il s'est déclaré favorable à l'enrichissement du contenu des RPU mais la priorité de la DGOS est à ce jour de consolider la généralisation en cours, sur la base du format actuel même si des établissements peuvent déclarer des données supplémentaires.

cb/ab/APM polsan redaction@apmnews.com

CBRKJ001 19/11/2014 17:58 ACTU